



La Confédération finance à l'aveugle les programmes nucléaires européens

ÉNERGIE Ni Berne ni Bruxelles ne peuvent dire précisément à quoi sert une partie des millions suisses destinés à EURATOM, le vaste programme de recherche de l'UE sur l'atome.

FLORENT QUIQUEREZ

florent.quiquerez@lematindimanche.ch

La facture étonne alors que le peuple a décidé en 2017 de sortir du nucléaire. De 2014 à 2020, la Suisse a versé 225 millions pour la recherche sur l'atome dans le cadre de programmes européens. Alors que le parlement doit se prononcer cette année sur le renouvellement des contributions pour 2021-2027, le manque de transparence sur certains montants interpelle aussi. Selon des documents officiels, que nous avons consultés, ni le Contrôle fédéral des finances, côté suisse, ni la Cour des comptes, côté européen, ne sont en mesure de préciser où va une partie de l'argent.

Aujourd'hui, la recherche sur le nucléaire s'articule autour de deux domaines. La fusion d'abord, une énergie nucléaire «propre», mais qui en est encore au stade expérimental. Sur les plus de 225 millions engagés par la Suisse, 126 sont investis dans le cadre de la construction du réacteur ITER en France et 47 dans le cadre d'EURATOM. L'autre domaine concerne la fission, la technologie actuelle du nucléaire. 19 millions y sont dévolus. Les 34 millions restants sont destinés au Centre commun de recherche qui travaille sur plusieurs secteurs. Ce sont ces deux derniers montants qui interrogent.

«Bien que la Suisse ait tourné le dos au nucléaire, les recherches en fission ne sont pas inutiles, écrit dans un rapport de 2018, le Secrétariat d'État à la formation, recherche et innovation. Les recherches qui sont menées convergent avec nos intérêts, notamment en ce qui concerne la sécurité des centrales, la gestion des déchets radioactifs, la protection contre les radiations.» Là où le bât blesse, c'est qu'il est impossible de savoir si la contribution suisse est destinée à l'aspect sécuritaire ou à la promotion de nouveaux réacteurs.

Plusieurs fois interrogé, le Conseil fédéral n'a jamais apporté de réponses claires. «La recherche sur le développement de nouveaux réacteurs est intégrée dans le sous-programme dédié à la sécurité des systèmes. Tous les projets y ont pour but d'améliorer la sécurité des réacteurs existants ou futurs. Une séparation objective des contributions [...] n'est pas possible», écrit-il en juin 2019, suite à une interpellation d'Isabelle Chevalley (PVL/VD).

Même le Contrôle fédéral des finances est incapable d'en savoir plus. «Le CDF n'a aucune compétence d'audit pour les contributions suisses à EURATOM», peut-on lire dans un document officiel. Là où l'affaire prend une autre dimension, c'est que la Cour des comptes européenne, compétente en matière d'audit, avoue son incapacité à briser l'opacité. «À la question de savoir s'il est possible de diviser la contribution pour la recherche sur les réacteurs futurs et sur la sûreté des réacteurs actuels, la réponse est courte: non, pour des raisons de principe.» Même a posteriori, il ne serait possible que d'avoir une répartition «approximative» des montants engagés, écrit-elle dans une lettre adressée au CDF en décembre 2019.



«Incohérence politique»

Compte tenu du manque de transparence, faut-il accepter une nouvelle contribution à l'UE? «La Suisse a un intérêt direct dans ce programme, la recherche étant la clé du savoir, répond la sénatrice Johanna Gpany (PLR/FR). Pas à n'importe quelles conditions bien sûr, mais la perte de ce savoir n'est pas souhaitable pour un pays qui se dit à la pointe de la technologie. Ce programme permet d'avoir des spécialistes compétents dans l'exploitation et le démantèlement sûrs des centrales nucléaires existantes et l'élimination des déchets.»

Pour Isabelle Chevalley au contraire cette situation n'est pas sérieuse. «Hormis l'incohérence politique d'investir dans le nucléaire, alors qu'il faudrait plus d'argent pour les renouvelables, on est en droit d'attendre que cet argent soit destiné à des recherches pour trouver une solution aux déchets et au démantèlement des centrales.» Elle s'interroge sur l'intérêt même d'une participation à EURATOM, qui s'apparente selon elle à un lobby du nucléaire. Vice-président de la commission compétente au National, Fabien Fivaz (Vert/NE) se dit «choqué» par nos révélations et entend bien exiger des précisions.



«On est en droit d'attendre que cet argent soit destiné à des recherches pour trouver une solution aux déchets et au démantèlement des centrales»

Isabelle Chevalley,
conseillère nationale
(PVL/VD)